

Trier pour mieux réutiliser !



Appel à projets éducatifs

Année scolaire 2026-2027

Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse

315 avenue Saint Baldou - 84300 CAVAILLON
Contact : 04 90 78 82 34 - environnement@c-lmv.fr

Contexte

Dans le cadre de sa politique de prévention des déchets, la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV) mène des actions qui visent à trier les déchets produits sur son territoire.

LMV souhaite associer les jeunes à cette démarche en les invitant à participer à un appel à projets sur les thèmes du tri sélectif et de la réutilisation des déchets.

Public ciblé

Elèves des écoles primaires, collèges, lycées et ALSH situés sur le territoire LMV (classe, groupement de classes, établissement ou association d'élèves).

Objectif de l'action

Le projet devra porter sur **le tri des déchets**. L'idée est de faire adopter au plus grand nombre et de façon durable de nouvelles pratiques et de meilleures habitudes.

- Le projet pourra porter sur **des déchets produits** au sein même de l'établissement scolaire (papier, déchets alimentaires ou d'emballages, piles,...) ou à l'extérieur (jouets, livres, textile des élèves...).
- Le projet pourra porter sur **la mise en place d'un tri sélectif**
- Le projet pourra porter **sur la réutilisation des déchets** produits.

Il devra viser les objectifs suivants :

- Découvrir et s'approprier le thème : observer, analyser, comprendre
- Acquérir des repères : économiques, techniques, culturels, sociaux, scientifiques
- Etre conscient des impacts positifs et négatifs de l'Homme sur son environnement
- Comprendre les enjeux liés au tri
- Participer à un projet collectif d'intérêt général
- Etre en mesure de définir son comportement au regard des constats effectués.

Quelques pistes d'actions

- Inventorier les déchets produits à l'école, quelle bonne idée !
- Réutiliser nos déchets !
- Une seconde vie pour les feuilles papier
- Visiter un centre de tri
- Décorer les poubelles de tri, ça donne envie !
- Sensibiliser pour mieux trier
- Les jouets et les vêtements, ça se trie vraiment ?
- Une fin de vie colorée pour les crayons à papier

Modalités de soutien au(x) projet(x)

LMV vous donne les moyens de réaliser des projets de qualité. Chaque projet bénéficiera :

- d'un **Accompagnement Financier**

Une subvention, d'un montant prévisionnel de 500 € maximum, pourra être attribuée aux projets répondant aux critères de sélection définis ci-dessous.

Le versement sera effectué en fin d'année scolaire sur présentation des justificatifs de paiements des sommes réellement dépensées (factures).

ET/OU

- d'un **éventuel accompagnement Pédagogique**

Jusqu'à 2 demi-journées sur la thématique annuelle choisie par LMV. Elles peuvent même se matérialiser par une intervention en classe, une réunion de concertation / montage de projet avec le corps enseignant...

Encadrement

Un adulte référent, membre de l'équipe pédagogique, assurera le suivi du projet directement auprès des jeunes. Il sera soutenu par LMV, et éventuellement par des intervenants extérieurs qualifiés.



Critères de sélection des projets

- Qualité du projet (description dans le dossier de candidature)
- Diversité des publics visés par le projet (autres classes, personnels, parents d'élèves...)
- Dimension transversale et pluridisciplinaire
- Diversité des opérations de mise en œuvre
- Caractère reproductible du projet
- Respect de l'échéance des inscriptions

Engagements à respecter

- Mener le projet jusqu'à son aboutissement dans le délai imparti
- Assurer sa pérennité si celui-ci vise un objectif à atteindre dans le temps
- Faire un retour des productions avant la fin de l'année scolaire

Rendu des projets

Les projets seront valorisés par une restitution sous la forme d'une exposition, d'un reportage vidéo, d'un sketch, et/ou d'une présentation orale ou écrite... préparés par le groupe et à destination des parents et du grand public. LMV pourra relayer ces productions sur différents supports (site internet, presse, revues intercommunales ou municipales...).

Calendrier prévisionnel :



Le **dossier de candidature** est à retourner au plus tard **le 28 novembre 2024**

- Par mail à : environnement@c-lmv.fr
- Ou par courrier à : Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
315, avenue Saint Baldou
84300 CAVAILLON

Une réponse sera adressée aux établissements précisant la décision de LMV.

Une fois le projet retenu, une **convention de partenariat** entre LMV et l'établissement sera alors rédigée.

Cette étape passée, les projets devront être affinés par les enseignants (contenu, déroulé, budget prévisionnel) en partenariat avec LMV.

Chaque dossier doit comprendre:

- Le dossier de candidature dûment complété
- Le budget prévisionnel

Les documents doivent être certifiés par la personne responsable de l'établissement scolaire ou autres structures (association,...)

Pour aller plus loin

<http://ecologie.gouv.fr>

<http://ademe.fr>

<https://agirpourlatransition.ademe.fr>

